

Amplégest Horizon 2012 : un fonds actions à échéance

La société de gestion Amplégest lance le 29 mai prochain un fonds d'actions françaises éligible au PEA original, baptisé Amplégest Horizon 2012 (code Isin : FR0010744912). En effet, il aura une durée de vie limitée avec une dissolution prévue en principe en 2012. En cas de doublement de la valeur de la part à compter de 2010, le fonds sera dissous par anticipation. Inversement, si les objectifs de gestion ne sont pas atteints fin 2012, la durée de vie sera prolongée d'un an au maximum. Le fonds sera investi dans 25 sociétés sous-évaluées. Une fois les objectifs de cours atteints, les lignes sont cédées et réinvesties en produits peu risqués.

Droit d'entrée : néant en juin, 5 % au maximum ensuite ; droit de sortie : 5 % au maximum avant le remboursement ; frais de gestion : 2,50 % + 20 % de la performance au-delà d'une progression annualisée de 7 % ; valeur initiale : 10.000 €.

NOTRE AVIS

Ce fonds de convictions a pour objet de profiter de cours encore attractifs avec un horizon de placement de trois ans. La structure des frais prévue, avec des montants confiscatoires en dehors des périodes de lancement et de dissolution, implique de souscrire en juin et d'être certain de ne pas avoir besoin de ses fonds avant la clôture.